EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 avril 2013 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six avril deux mille treize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 avril 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Alain MARTINET à Jacqueline CHAPON, Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Olivier BIANCHI à Cécile AUDET, Havva ISIK à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Carole COURTIAL à Alain BARDOT, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Jean-Philippe VALENTIN à Didier MULLER**
Excusé(e)s :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Philippe BOHELAY, Odile SAUGUES, Eric SEVRE**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Monique BONNET quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à Philippe GORCE.
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n° 4 et donne pouvoir à Françoise NOUHEN.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n°4.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Dominique ADENOT à partir de la question n°4.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°32 (fin du pouvoir de Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE).
Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n° 46.
Madame Martine REMBERT-MANTELET quitte la séance avant le vote de la question n°51.

Rapport N° 49

INDEMNISATIONS POUR DOMMAGES DE TRAVAUX PUBLICS

Pour pallier les dommages de travaux publics, la Ville a créé une Commission Permanente d'Indemnisation Amiable.

Celle-ci s'est réunie le 18 mars afin d'examiner les demandes déposées par les commerçants ayant subi une baisse importante de chiffre d'affaires durant des travaux réalisés par la Ville et faire les propositions d'indemnisations suivantes au Conseil Municipal :

✓ ***Dans le cadre des travaux d'eau et d'assainissement du boulevard Etienne Clémentel*** qui se sont déroulés durant les mois de juillet à septembre 2012, la Commission propose d'allouer :

- à la SNC Guilly Legoy l situé au n°151 **6 300 €**
- à la SARL DOGI située au n°185 bis **7 180 €**
- à SARL RTV située au n° 187 **9 900 €**

✓ ***Dans le cadre des travaux de réfection de l'Opéra*** qui ont débuté en juin, la Commission propose d'allouer pour l'année 2012 :

- à la SARL « La Panifière » située 11, rue Nestor Perret **10 000 €**
- à l'entreprise « Intramuros Design » située 7, rue N Perret **4 100** €
- à l'EURL Phoenicia située 16, rue de la Préfecture **5 100 €**

✓ ***Dans le cadre de travaux de réfection de la rue Anatole France*** qui ont débuté en juin 2011, la Commission propose d'allouer pour l'année 2012, à la SARL Oufrad Vincent située au n° 65 bis, une indemnisation de **2 300 €.**

✓ ***Dans le cadre des travaux du Grand Carré Jaude*** qui ont débuté courant 2010, la Commission propose d'allouer pour l'année 2012, à la SARL ACA Aiguesparses située 33, rue Bonnabaud, une indemnisation de **26 000 €**.

✓ ***Dans le cadre des travaux d'assainissement qui se sont déroulés, rue Henri Barbusse*** durant les mois de novembre 2012 à mars 2013, la Commission propose d'allouer à l'EURL « le Gossip» située au n°70, une indemnisation définitive de **5 000 €.**

Il vous est demandé, en accord avec votre Commission, de valider ces propositions et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les protocoles transactionnels permettant le versement de ces indemnisations.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 mai 2013

LE MAIRE
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET